

*Initiatives ministérielles*

versement de primes de départ ou à des licenciements. Voilà en vérité ce qu'il fait.

Le gouvernement fédéral mène actuellement des négociations avec la compagnie Halifax-Dartmouth Industries Ltd, qui possède deux chantiers navals, l'un sur la partie du port située du côté de Halifax, l'autre sur celle située du côté de Dartmouth, dite les cales. L'avenir des personnes employées dans les cales ne tient qu'à un fil étant donné que le gouvernement est en train d'essayer de convaincre la compagnie HDIL de fermer l'un de ces chantiers. Pourquoi? Parce que, dit-il, il n'y a pas assez de commandes.

Si le gouvernement avait le courage nécessaire dont il devrait faire preuve lorsque vient le temps de protéger des industries canadiennes viables, le travail ne manquerait pas pour des chantiers maritimes comme celui de Dartmouth Marine Ships et les quelque 130 personnes qui y travaillent depuis nombre d'années, mais qui risquent aujourd'hui de perdre leur emploi parce qu'au lieu de s'attaquer à la véritable cause du problème, à savoir la concurrence que nous font les chantiers étrangers, fortement subventionnés, on préfère procéder à des congédiements et donner quelques dollars à HDIL pour ajouter quelques pièces d'équipement au chantier du côté de Halifax.

Par conséquent, le gouvernement n'ayant jamais compris qu'il était indispensable d'avoir un programme national de construction de navires, des chantiers maritimes ferment leurs portes un peu partout au pays. Il est difficile de replacer les employés de ces chantiers ailleurs dans le secteur privé ou dans l'infrastructure industrielle parce qu'ils sont hautement spécialisés et que, dans certains cas, leurs compétences particulières n'ont d'application que dans la construction navale.

Le projet de loi à l'étude, bien qu'il contribue dans une certaine mesure à revitaliser l'industrie canadienne de la construction navale, ne fait aucun cas du fait que nombre de compagnies de navigation au Canada s'adonnent au transport maritime international depuis le Canada. En tout cas, il ne fait absolument rien pour rétablir l'équilibre des forces en faisant en sorte que tous les navires qu'elles utilisent soient construits dans des chantiers navals canadiens.

Monsieur le Président, laissez-moi vous apprendre un fait étrange. Mes collègues d'Ottawa et de Burin—Saint-Georges et moi-même sommes allés faire un petit tour dans les chantiers maritimes de la région de l'Atlantique

il y a un peu plus d'un mois. Lorsque nous avons visité les chantiers de Halifax-Dartmouth, j'ai été stupéfié de constater, moi qui vis au bord de la mer et qui ai l'habitude d'apercevoir un bateau à l'horizon chaque fois que je jette un coup d'oeil par la fenêtre, qu'à Dartmouth, ils n'ont pour ainsi dire pas de travail et qu'à Halifax, on construisait un remorqueur, si je me souviens bien. On nous a dit que ce remorqueur, un tout petit bateau, était le seul navire non gouvernemental, autrement dit le seul navire commercial, actuellement en construction au Canada.

Mon Dieu! si on a des milliers de navires qui naviguent dans nos eaux sur les deux côtes et dans l'Arctique, je suppose, alors pourquoi perd-on des milliers d'employés presque une année sur deux dans l'industrie de la construction navale? C'est parce que le gouvernement a simplement refusé d'admettre que peut-être en 1984 il aurait dû envisager un genre de subventionnement des chantiers navals canadiens pour que nous puissions être compétitifs, non seulement pour la construction de navires de cabotage qui auront une licence pour naviguer dans les eaux canadiennes, mais aussi à l'échelle internationale.

Nous avons une excellente technologie dans notre pays. Si quelqu'un en doute, il suffit d'aller au chantier naval de Saint John au Nouveau-Brunswick pour en être convaincu. Celui-ci est supérieur à presque n'importe quel chantier naval de notre pays. Considérez le niveau de compétence et la productivité que les chantiers navals de la côte atlantique ont atteints. Nous sommes connus. Nous sommes célèbres dans le monde entier, mais le gouvernement canadien tient tant à s'abstenir dans toutes ses responsabilités fiscales et financières de verser toute subvention à l'industrie qu'il a permis fondamentalement que des dizaines de milliers d'emplois soient mis en danger dans l'industrie canadienne de la construction navale et partent à l'étranger.

• (1310)

Pour conclure, j'espère qu'on n'utilisera jamais certaines des échappatoires contenues dans ce projet de loi. Mon collègue d'Ottawa a proposé initialement un amendement, je pense, mais je ne crois pas que cela ait abouti, je suis certain qu'il a été rejeté. Nous nous inquiétons, entre autres, que certaines personnes veulent échapper au projet de loi en question en prétendant qu'elles ont des besoins très précis d'un type bien particulier de navire qui n'est pas disponible et que le ministre a la responsabilité de délivrer une licence.